

Source PV (s) réunions de la cellule anti fraude APSF

La Cellule Anti Fraude issue du Conseil de l'APSF et de la Section s'est réunie à 3 reprises courant juin et juillet 2009.

Elle a émis, sur la base d'un diagnostic, des recommandations en vue de prévenir le phénomène et a arrêté les pièces maîtresses à demander pour l'instruction d'un dossier de crédit.

Ci-après, une synthèse des recommandations majeures et les pièces justificatives sur lesquelles les différents établissements se sont mis d'accord.

I. Recommandations majeures

A. PROCEDER A UN ASSAINISSEMENT DU RESEAU DES CORRESPONDANTS, les cas de fraude étant le plus souvent constatés par leur biais et assortir les conventions liant les sociétés de crédit aux correspondants d'aspects déontologiques. Les correspondants, y compris les vendeurs automobiles, sont appelés à certifier la CIN du demandeur de crédit.

B. ENGAGER DES ACTIONS AUPRES DES PARTENAIRES TRADITIONNELS DE L'APSF (CNT), VOIRE D'INSTITUTIONS NATIONALES (CNSS, Administration de la Défense nationale) des actions permettant aux sociétés de crédit d'obtenir des informations destinées à s'assurer de l'intégrité des informations qui leur sont communiquées dans des cas de fraude présumés. (exp : Obtenir auprès du CNT le n° de compte bancaire du client au moment de la confirmation (n° à comparer avec le les déclarations du client).

POUR LES PRETS AUX SALARIES DU SECTEUR PRIVE, recourir à la consultation du site de la CNSS pour vérifier la véracité du n° de CIN, de la date de naissance et du n° d'immatriculation à la CNSS

POUR LES PRETS AUX FONCTIONNAIRES :

- demander au CNT d'assortir les documents qu'il délivre d'un code spécifique (code à barres, par exemple)
- enrichir le flux de réservation avec le CNT par le code RIB du demandeur de crédit, à comparer avec le code RIB déclaré à la société de crédit
- procéder à une opération d'authentification des CIN en rapprochant celles détenues par le CNT de celles détenues par les sociétés de crédit

C. Pour les prêts personnels, et lors du financement, SYSTEMATISER LA DELIVRANCE DU CHEQUE BARRE NON ENDOSSABLE AU NOM DU CLIENT

D. PROMOUVOIR LA CULTURE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE et ce, à travers des ACTIONS DE FORMATION, aussi bien du personnel de front office en agence propre que des correspondants des sociétés de crédit

- E.** PARTENARIAT APSF OMPIC pour intégration données OMPIC dans le SAAR, ou possibilité de négociation pour toute la profession
- F.** PARTAGE DE L'INFORMATION entre sociétés membres sur les fraudes ou tentatives de fraude par déclaration de tout incident à l'APSF et centralisation de ces données dans le SAAR.

APSF	Synthèse des Recommandations et des Pièces justificatives maîtresses constitutives des dossiers de crédit	Le 19/11/09, suite à la réunion de la Section Crédit à la consommation
------	--	--

II. Pièces maîtresses à demander pour l’instruction d’un dossier de crédit pour tout nouveau client

Pièces	Automobile	Prêt personnel & Revolving	EDM (équipement domestique)
CIN	CIN certifiée conforme par les autorités	Copie de la CIN authentifiée par le correspondant ou le front office de l’agence propre	Copie de la CIN authentifiée par le distributeur
Salarié privé	- Attestation de travail et consultation du site de la CNSS		
	- Attestation de salaire (original)		
	- 2 derniers bulletins de paie (original)		
	- Spécimen de chèque		
	- 3 derniers relevés bancaires (original)		
	- Justificatif de résidence (original) émanant d’une institution reconnue : IAM, Lydec... - Coordonnées téléphoniques (téléphone fixe du client ou de l’employeur obligatoire)		
Professions libérales, commerçants, artisans...	- Selon l’activité, copie carte professionnelle certifiée conforme		
	- Original du modèle 7 daté de moins de 3 mois		
	- Dernier avis d’imposition – impôt local		
	- Spécimen de chèque		
	- 3 derniers relevés bancaires (original)		
	- Justificatif de résidence personnelle (original) émanant d’une institution reconnue : IAM, Lydec... - Coordonnées téléphoniques (fixe obligatoire)		
Fonctionnaires	- Etat d’engagement codifié par le CNT (code à barres)		
	- Justificatif de résidence (original): émanant d’une institution reconnue : IAM, Lydec...		
	- Spécimen de chèque		
	- Dernier relevé bancaire (original)		
	- Coordonnées téléphoniques		
Salariés conventionnés	- Cession de délégation sur salaire (accord de l’employeur pour le prélèvement)		
	- Attestation de travail et de salaire (original)		
	- 2 derniers bulletins de paie (original)		

APSF	Synthèse des Recommandations et des Pièces justificatives maîtresses constitutives des dossiers de crédit	Le 19/11/09, suite à la réunion de la Section Crédit à la consommation
------	--	--

	- Spécimen de chèque
	- 3 derniers relevés bancaires (original)
	- Justificatif de résidence (original) émanant d'une institution reconnue : IAM, Lydec...
	- Coordonnées téléphoniques (téléphone obligatoire)

Type client	Pièces maîtresses
Personnes Morales (Automobile uniquement)	- Statuts et PV des pouvoirs
	- Original du modèle 7 daté de moins de 3 mois
	- Copie CIN du gérant habilité
	- Dernier avis d'imposition (impôt local)
	- Bilans des 3 derniers exercices
	- Spécimen de chèque
	- 3 derniers relevés bancaires authentifiés (original)